



L'Union-Vie
Compagnie mutuelle d'assurance
125 ANS À CRÉER DE LA RICHESSE
POUR NOS MUTUALISTES



FONDATION
COMMUNAUTAIRE
DU SAINT-MAURICE

Québec 

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Une cinquantaine d'organismes communautaires de la Mauricie et du Centre-du-Québec s'associe au gouvernement du Québec et à l'Union Vie Compagnie mutuelle d'assurance pour «Assurer l'avenir».

Trois-Rivières, le 29 janvier 2015 - Dans le but de se doter d'une nouvelle source de financement stable et pérenne, une cinquantaine d'organismes communautaires de la Mauricie et du Centre-du-Québec participe au projet de démonstration «Assurer l'avenir». Ce projet est piloté par trois regroupements d'organismes communautaires des secteurs «personnes handicapées et santé mentale», la Fondation communautaire du Saint-Maurice et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Un important projet de démonstration voit le jour grâce à la vision de l'Union-Vie Compagnie mutuelle d'assurance et à la participation financière du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).

Grâce à la précieuse collaboration de l'UV mutuelle d'assurance, un tout nouveau produit d'assurance vie à prime unique a été développé. En transformant un don par l'achat d'un contrat d'assurance-vie dont le bénéficiaire sera l'un des organismes communautaires, des individus pourront multiplier la valeur de leur don, et de manière substantielle.

Ce nouveau produit d'assurance accessible à presque toutes les bourses se verra d'autant plus accessible grâce au MESS qui assumera le paiement de la moitié de la prime unique. À la fin du projet de démonstration, soit d'ici mars prochain, c'est environ 450 000 \$ qui devrait être amassé.

Un financement stable en soutien à la mission.

Ce projet de démonstration vise à accroître et diversifier les sources de financement d'une cinquantaine d'organismes communautaires. Pour ces organismes, il apparaît aussi important de pouvoir répondre adéquatement aux besoins de demain que d'offrir des services aujourd'hui. Afin de répondre à cette volonté, chaque organisme capitalisera au sein de son fonds de dotation, créé à la Fondation communautaire du Saint-Maurice, les revenus provenant de l'encaissement des polices d'assurance vie. Les revenus de placement générés annuellement, et transférés aux organismes, assureront ainsi la pérennité de l'impact des dons.

Et pour l'avenir...

À la suite du succès attendu de ce projet de démonstration, nous espérons vivement que ce nouveau levier de financement devienne accessible à l'ensemble des organismes communautaires du Québec. Plus précisément, les leaders du secteur communautaire et les quelque 500 donateurs à cette campagne innovatrice souhaitent que le Conseil du trésor du Québec fasse de ce jumelage un programme permanent, dans le même esprit que celui de Mécénat Placements Culture Québec.

-30-

Steve Leblanc

Regroupement des organismes de personnes handicapées de la Mauricie
819 372 1036

Karine Guillemette

Regroupement des organismes de personnes handicapées du Centre-du-Québec
450 783 6226

Yves Blanchette

Regroupement des organismes de base en santé mentale Mauricie et Centre-du-Québec
819 691 2592

1322, rue Ste-Julie, bureau 37, Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y6

Téléphone : 819-372-1036, télécopieur : 819-372-9850

Messagerie : regroupementmauricie@bellnet.ca Site internet : www.ropphmauricie.net